




Municipalité de Saint-Amable
575, rue Principale
Saint-Amable (Québec)
J0L 1N0

SERVICE DE L'URBANISME

 450 649-3555, poste 235

 450 922-0728

 urbanisme@st-amable.qc.ca

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

Requérant Nom _____ Adresse _____ Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Téléphone _____ Téléphone (autre) _____ Courriel _____	
<input type="checkbox"/> Le requérant est le propriétaire du terrain, <i>ou</i> <input type="checkbox"/> Le requérant est autorisé par le propriétaire du terrain à effectuer la demande de permis (le formulaire de procuration de la Municipalité doit être joint à la demande)	
Emplacement Voie de circulation _____ Lot _____ Paroisse _____	
Service d'aqueduc <input type="checkbox"/> Le terrain est desservi par le réseau d'aqueduc municipal, <i>ou</i> <input type="checkbox"/> Le terrain n'est pas desservi par le réseau d'aqueduc municipal (un certificat d'autorisation pour un système de captage d'eau est requis)	Service d'égouts <input type="checkbox"/> Le terrain est desservi par le réseau d'égouts municipal (cocher la situation effective) <input type="checkbox"/> Égout sanitaire et pluvial <input type="checkbox"/> Égout sanitaire seulement <input type="checkbox"/> Le terrain n'est pas desservi par le réseau d'égouts municipal (un certificat d'autorisation d'installation septique est requis)
Informations sur l'exécutant des travaux <input type="checkbox"/> Auto-constructeur, <i>ou</i> <input type="checkbox"/> Entrepreneur Nom de l'entreprise _____ Personne-ressource _____ Adresse _____ Ville _____ Code postal _____ Téléphone _____ Téléphone (autre) _____ Numéro de licence R.B.Q. _____	
Autres informations ■ Valeur des travaux _____ \$ ■ Dates prévues début des travaux _____ (aaaa-mm-jj) fin des travaux _____ ■ Structure du bâtiment ■ Présence d'un logement accessoire (autorisé pour résidence unifamiliale isolée seulement) <input type="checkbox"/> isolée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> jumelée <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en rangée	

Le permis de construction pourra être émis si :

- 1) L'objet de la demande est conforme au règlement sur les permis et certificats en vigueur;
- 2) La demande est accompagnée de tous les plans et documents exigés;
- 3) La construction concernée respecte toutes les dispositions applicables des autres règlements d'urbanisme en vigueur;
- 4) Le tarif exigé a été payé.

Déclaration du requérant :

Je déclare que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux obligations et devoirs du requérant prévus au règlement sur les permis et certificats en vigueur de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

SIGNATURE _____

DATE _____